

Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège  
Numéro 320, janvier-mars 2008  
ISSN 0776-1309  
Tirage : 550 exemplaires  
Mise en page et édition : Fabrice MULLER

### Informations pratiques

Siège social : rue Hors-Château, 65, B-4000 LIÈGE.

Cotisations et abonnements aux publications :

Membres adhérents (adhérents, associés, administrateurs) ....	20 €.
Membres protecteurs .....	30 €.
Membres de moins de 25 ans.....	15 €.
Membres habitant sous le même toit .....	5 €.
Abonnement pour associations.....	33 €.

à verser au CCP 000-0323840-54 avec la mention *cotisation année*.  
Les dons de 30 € et plus au-delà de la cotisation de base, bénéficient de l'exonération fiscale.  
Majoration pour frais d'envoi à l'étranger : UE : 12 € ; hors UE : 15 €.

www.vieuxliege.be  
Forum sur le site web de l'asbl.  
vieuxliege@vieuxliege.be



### COMMISSION DES PUBLICATIONS

Secrétaire : M. Fabrice MULLER, rue Wiertz, 37B, 4000 Liège.

Membres : M<sup>lle</sup> Sylvie BOULVAIN, rue Delfosse, 3, 4000 Liège.  
M<sup>me</sup> Marie-Guy BOUTIER, rue des Augustins, 22, 4000 Liège.  
M. Joseph DELHAXHE, cour des Minimes, 12, 4000 Liège.  
M. Bruno DUMONT, rue Volière, 31, 4000 Liège.  
M. Richard FORGEUR, boulevard Frère-Orban, 39, 4000 Liège.  
M. Étienne HÉLIN, rue Henri-Maus, 141, 4000 Liège.  
M. Pierre-Yves KAIRIS, rue des Wallons, 66, 4000 Liège.  
M. Jacques LIÉNARD, avenue C.-de-Gerlache, 49B, 4000 Liège.  
M. Pierre VELDEN, boulevard Piercot, 48, 4000 Liège.

## LE CROQUIS SIGNÉ ET DATÉ « LA COUR FECIT 1660 »

par Pierre Colman <sup>1</sup>

**Résumé :** *Les dessins qui sont attribués à Jean Del Cour sont à étudier de très près. L'un d'entre eux, celui qui est signé et daté « la Cour fecit 1660 », n'est pas de lui. Il peut être de plusieurs autres artistes, dont son frère Jean-Gilles.*

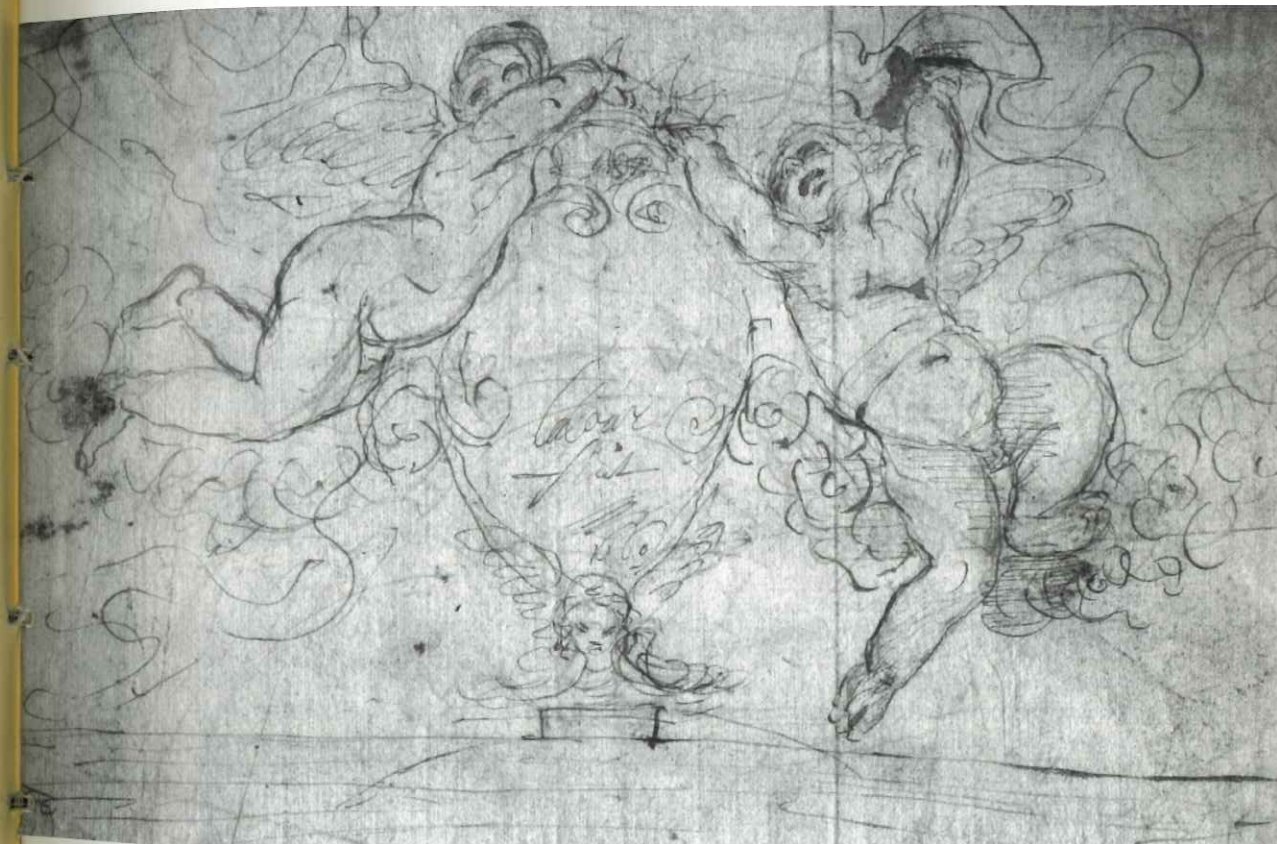


Figure 1 :  
Dessin attribué à Jean Del Cour, erronément selon moi. Crayon et encre sur papier, 160 x 250 mm.  
Cabinet des Estampes et des Dessins de la ville de Liège, inv. KD 10/85.  
Photo : © Marc Verpoorten.



<sup>1</sup> Adresse de l'auteur : quai Van-Hœgaerden, 2, boîte 202, 4000 Liège – pcolman@ulg.ac.be.

Le catalogue de l'exposition *Traits baroques*<sup>2</sup> marque un progrès considérable des connaissances dans un domaine fort ardu où elles restaient notoirement insuffisantes.

De sérieux doutes subsistent néanmoins, entre autres au sujet des dessins authentiques de Jean Del Cour. L'un de ceux que l'on s'accorde à lui attribuer (figures 1 et 2)<sup>3</sup> n'est pas de lui, je vais m'efforcer d'en faire ici la démonstration.

C'est la transcription hâtive d'un relief en stuc exécuté vers 1650, sous la direction d'Alessandro Algardi, dans une des églises de Rome, Saint-Ignace, à moins que ce n'en soit une transcription au second degré, un dessin d'après un dessin. Imaginer une source commune, c'est s'aventurer. En tout cas, ce n'est nullement une reproduction « très exacte » : le cartouche s'est simplifié et a beaucoup perdu de sa largeur ; le chapeau et ses glands ont été éliminés ; l'angelot de gauche est placé plus haut ; sa tête s'est modifiée ; celui de droite est redressé ; sa jambe gauche s'est modifiée aussi ; le chérubin s'est réduit.

La mention « la Cour fecit 1660 » se lit au beau milieu, ou peu s'en faut. A-t-elle été portée sur la couverture ou le frontispice d'un recueil de croquis à usage personnel, comme Michel Lefftz incline à le croire ? L'hypothèse est loin d'être assise sur des fondements solides, et elle est affaiblie par le « fecit », typiquement à l'usage des tiers<sup>4</sup>. C'est sans doute une signature ; le parafé intercalé entre le mot latin et la date, si c'en est bien un, donne à le croire, même si l'emplacement inhabituel invite à en douter. Ce n'est pas celle de Jean Del Cour, il me semble permis de le soutenir.

Ses signatures indiscutables (figure 3), à vrai dire toutes plus tardives, sont franchement différentes<sup>5</sup>. Elles sont loin d'être sans variantes. Mais jamais

<sup>2</sup> LEFFTZ Michel, « Les dessins de sculpteurs baroques liégeois du cabinet des Estampes et des Dessins de la ville de Liège », dans *Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège*, t. 15, n°s 318-319, 2007, p. 161-234, cité ci-après *Traits baroques*. Le sens critique vivifie les relations, excellentes, que nous entretenons, mon jeune collègue et moi. Le présent article en a beaucoup bénéficié. L'ébauche en a été scrutée par Pierre-Yves Kairis, constamment attentif à tout.

<sup>3</sup> KAIRIS Pierre-Yves, « Hypothèses sur les séjours à l'étranger du sculpteur Jean Del Cour », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 108, 1996 (cité ci-après *Hypothèses*), p. 117-122. – *Traits baroques*, p. 179 (la note 39 est à transférer sous le numéro suivant ; pas de bibliographie, tout comme dans maintes autres notices). Voir aussi LEFFTZ Michel, *Jean Del Cour*, Bruxelles, 2007 (cité ci-après *Jean Del Cour*), p. 25, fig. 6 et 7, et p. 137, n° 40. J'aurais pu intituler mon article « Deux putti en quête d'auteur », en hommage à Pirandello.

<sup>4</sup> Aucune trace de reliure : les bords sont coupés nets ; ils ont sans doute été rognés. La plume et l'encre brune utilisées semblent bien identiques à celles dont le dessin est fait. On ne doit donc pas penser à une annotation de collectionneur. La présence de la date invite elle aussi à s'en abstenir. Il ne s'agit pas, en tout cas, de la belle écriture du chanoine Hamal.

<sup>5</sup> HALKIN Léon-Ernest, « Les autographes de Jean Del Cour », dans *La Vie wallonne*, t. 12, 1931-1932, p. 49-52 (l'article en fait connaître un, un seul). – *Jean Del Cour*, fig. p. 9, 17, 28, 29, 109 et 125.

le nom n'est mis à la sauce française ; jamais ne manque le prénom ou son initiale ; jamais le r final n'a deux bouclettes.

Sa main ne saurait être reconnue, selon moi, dans la mention découverte à Rome dans un registre de l'académie de Saint-Luc tenu en janvier 1664<sup>6</sup> : « Joanne de la Coür scültore » (figure 4). « Joanne » n'est ni le Giovanni italien, qui ferait bon ménage avec « scültore », ni le Jo(h)annes latin. Serait-ce du français régional ? En tout cas, Jean Del Cour n'en a jamais fait usage, que je sache<sup>7</sup>. Il écrit de façon moins posée et régulière, et surtout il trace d'une autre manière le J initial.

Mais la comparaison graphologique avec les signatures peut être récusée : ce n'en est pas une à strictement parler, en effet. On se tourne dès lors vers un autographe présumé qui n'en est pas une lui non plus. Il se voit au bas de l'une des dernières pages d'un volume conservé à l'université de Liège<sup>8</sup> (figure 5) : « Joannes del Cour sculptor ex Hamoir in comitatu Longiensi 1681 ».

« Un manuscrit... que Del Cour copia, en 1681, nous prouve que la langue latine lui était familière » écrit hardiment l'abbé Moret<sup>9</sup>. « On voit mal un homme de cinquante ans, ayant abandonné le latin à quinze ans, passer ses loisirs à copier une très longue description en cette langue » observe René Lesuisse<sup>10</sup> ; cette belle lucidité tourne court : l'auteur se demande si le sculpteur n'aurait pas achevé ses humanités. Le professeur Halkin n'accorde au manuscrit qu'une attention distraite et ne doute pas d'avoir affaire à une « signature autographe »<sup>11</sup>. Michel Lefftz fait de même<sup>12</sup>.

Le volume en question est constitué pour l'essentiel de cent et trente gravures qui détaillent la colonne Trajane. Le texte latin qui les précède et

<sup>6</sup> *Hypothèses*, p. 126-129. – KAIRIS Pierre-Yves, *Bertholet Flémal et ses élèves*, thèse de doctorat inédite, université de Liège, 2005, t. 3 (cité ci-après *Bertholet Flémal*), p. 5. – *Jean Del Cour*, fig. 12.

<sup>7</sup> Deux lignes plus bas, cinq mots tracés par une main peu exercée captent l'attention : « Gio fuello pittore da Liegii », selon Pierre-Yves Kairis ; enclin à lire plutôt « fratello », il pense dès lors au frère cadet de Jean, Jean-Gilles (*Bertholet Flémal*, p. 5 ; voir aussi *Hypothèses*, p. 129). À mon avis, la lettre initiale est une S, et non pas un F : la barrette transversale fait défaut. Je lis « snello » (souple, alerte), ce qui fait un plausible sobriquet. Par ailleurs, « Gio » ne rend pas le second des deux éléments du prénom composé, le plus important.

<sup>8</sup> CICB, manuscrit n° 4099 (ex XI, 187, 11, ex Rés 10 E), pl. 128 v°, f° 130 v°. La notice du catalogue provisoire est sommaire, essentiellement descriptive. L'abbé Lacroix, vicaire à Dour, a enrichi les gravures de légendes sommaires en 1865. Il a pris soin de le faire savoir sur la page de titre. Il a aussi ajouté au titre une ligne fallacieuse : « Joannes Delcour, sculptor, ex Hamoir in Comitatu Longiensi, scripsit hanc epitomam, anno 1681 », transposant la mention du verso du f° 130, sous laquelle il a ajouté son propre nom.

<sup>9</sup> MORET Justin, *Notice sur Jean Del Cour*, Liège, s. d., p. 9 ; fac-simile en frontispice.

<sup>10</sup> LESUISSE René, *Le sculpteur Jean Del Cour*, Nivelles, 1953, p. 21.

<sup>11</sup> HALKIN o. c., p. 50.

<sup>12</sup> *Jean Del Cour*, p. 23-24, p. 180, n. 26 et fig. 8.

les commente est la transcription manuscrite d'un ouvrage publié en 1576. Trois scribes se sont partagé la fastidieuse tâche. Le premier s'est arrêté au folio 312, menant ainsi le travail presque à son terme. Le second l'a poursuivi jusqu'au début de l'index, dont s'est chargé le troisième. Celui-ci a une écriture archaïque, très différente de celle des deux premiers, dans lesquels on doit reconnaître des scribes de métier. Le second des deux écrit plus grand et n'a pas l'habitude de mettre un accent sur les *u*. C'est lui qui a inscrit les nom et qualité de Jean Del Cour, son client. Un témoin de moins ; c'est dommage.



Figure 2 :  
Détail : signature présumée et date.  
Photo : © Marc Verpoorten.

Joanne de la Cour sculpteur.....  
Ancientout de Liège peintre  
C'est quelle pitare de Liège

Figure 4 :  
Détail d'une page d'un registre d'inscriptions.  
Rome, Archives de l'académie de Saint-Luc, registre 66.  
Copyright Pierre-Yves Kairis.

Jean gille de la Cour

Figure 6 :  
Signature de Jean-Gilles Del Cour.  
Archives de l'État à Liège, Notaire Jean Waseige, 6.12.1690.  
Copyright Archives de l'État à Liège.

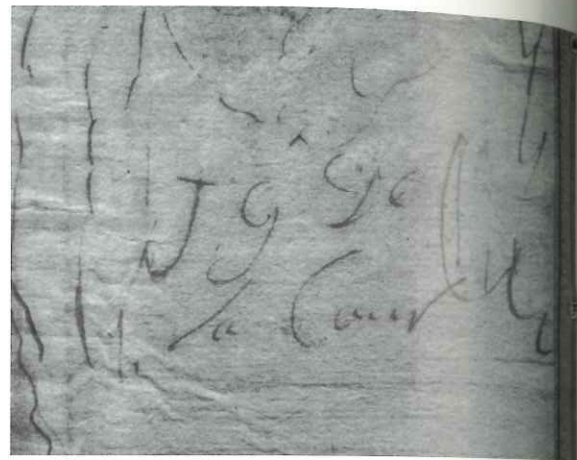


Figure 5 :  
Signature de Jean-Gilles Del Cour ou de la Cour.  
Cabinet des Estampes et des Dessins de la ville de Liège,  
inv. KD 87/4.  
Photo : © Marc Verpoorten.

<sup>aussi feultrigues</sup>  
Romain Del Cour Jean del Cour sculpteur  
Pierre Gantois témoin  
marquede St joannes fultreoye  
le  
Le 29 fev 1677 ay receu encor cinquante patacons  
sur le marche premys a bon conte Jean del Cour  
receu encor cinquante escus de Monsieur  
de Liboy a bon conte sur le marche premys  
ce 9 octobre 1677 Jean del Cour  
Le 7 decembre 1677 ay receu encor cinquante pataco  
a bon conte sur le marche premys Jean del Cour

receu encor cinquante  
escus a bon conte ce 4 fevrier 1678 del Cour  
ce 20 Mars 1678 ay receu cent patacons a bon  
conte de Monsieur de Liboy prevost de 8 piere  
del Cour  
ce 19 Juin 1678 ay encor receu cinquante patacons  
de Monsieur de Liboy a bon conte sur le docfalle de  
5 piere Jean del Cour  
Le 27 fev 1678 ay receu encor cinquante  
patacons de Monsieur de Liboy prevost de 8 piere  
a bon conte Jean del Cour  
Le 7troisme septembre 1678 ay receu cent pataco  
a bon conte de Monsieur de Liboy prevost de  
8 piere Jean del Cour  
ce 14 novembre 1678 ay encor receu cinquante  
escus de Monsieur de Liboy Jean del Cour  
Le 24 avril 1679 ay encor receu de Monsieur  
de Liboy prevost de 8 piere cinquante escus a bon conte  
sur le docfalle de 8 piere Jean del Cour  
Le 2 may fev 1679 ay receu encor cent pataco  
de Monsieur de Liboy prevost de 8 piere a bon conte  
sur son docfalle Jean del Cour

Figure 3 :  
Signatures autographes de Jean Del Cour au bas d'un contrat daté du  
14 août 1677. Archives de l'État à Liège, collégiale Saint-Pierre, liasse  
1157A. Copyright Archives de l'État à Liège.

et la francisation du nom de la famille doit retenir l'attention. Elle avait les faveurs du frère cadet du « Maître de Hamoir », Jean-Gilles. Il lui a envoyé de Rome une lettre qui porte « à Monsieur Jean de la Cour, demeurant dans la rue des sœurs de Hasque, à l'enseigne de saint esprit »<sup>13</sup>. Il a fait de lui un portrait bien connu, sur lequel il a inscrit « Jean de la Cour »<sup>14</sup>. Il se détourne avec constance de la forme à laquelle le sculpteur reste fidèle<sup>15</sup>. Voilà pourquoi j'ai, voici trente ans, envisagé de lui attribuer le dessin en discussion<sup>16</sup>.

L'inscription qu'il porte « n'est certainement pas de la même main que la signature, apparemment authentique, de Jean-Gilles Del Cour figurant sur l'un de ses dessins » a objecté Pierre-Yves Kairis<sup>17</sup>. Vérification faite, je ne saurais nier l'écart, encore que le graphisme ne soit pas radicalement différent (figure 5). « Elle paraît même s'accorder à l'écriture de Jean Del Cour », poursuit-il. Je ne suis pas de cet avis.

Une signature indiscutablement authentique de Jean-Gilles se trouve au bas d'un acte daté du 6 décembre 1690 (figure 6). Elle est pareille à elle-même au bas d'un acte daté du 16 avril de l'année suivante<sup>18</sup>. Le peintre a signé de manière exubérante, affectée (figure 5) pendant son séjour à Rome et sagement une fois rentré à Liège (figure 6), on peut le croire. Il n'a certes pas signé de façon différente ses dessins et les documents notariés.

Tout bien pesé, l'attribution à Jean-Gilles que j'ai risquée en 1977 à titre d'hypothèse n'est pas à mettre définitivement à la corbeille. Elle reste à tester par la méthode comparative. Mais rien de plus hétéroclite que les dessins que le chanoine Hamal met sous le nom « de Jean-Gilles Del Cour ou de la Cour ».

<sup>13</sup> HELBIG Jules, *La peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 246-247. – Bertholet Flémal, p. 7, 13-14 et 23. Cette lettre, il m'a été donné de la repérer au dos d'un dessin conservé au cabinet des Estampes et des Dessins de la ville de Liège (inv. KD 93/24). Elle a été collée en plein sur du papier fort, auquel une lumière suffisamment forte confère un peu de transparence. Le texte se devine à contre-jour.

<sup>14</sup> *Filles de Cîteaux au pays mosan*, Bruxelles, 1990, p. 79-80, n° 61. – Bertholet Flémal, p. 29-30 (cat. A8). – Jean Del Cour, fig. 13 (p. 31).

Je lis « cour » avec un r lancé qui ressemble à un t, et non pas « cout » avec omission du r. Les présentes considérations renforcent quelque peu l'attribution, qui n'est pas pleinement assurée, on ne doit pas le perdre de vue.

<sup>15</sup> Bertholet Flémal, p. 2 (« ainsi qu'il signe toujours »).

<sup>16</sup> Catalogue de l'exposition *La sculpture au siècle de Rubens*, Bruxelles, 1977, p. 56.

<sup>17</sup> *Hypothèses*, p. 117-118. Une signature assez analogue dans son graphisme, encore que différente, s'observe sur un autre dessin conservé lui aussi au cabinet des Estampes et des Dessins de la ville de Liège (KD 89/7).

<sup>18</sup> Archives de l'État à Liège, Notaire Jean Waseige. L'acte de 1691 est un contrat de location pour la maison de la rue Sœurs de Hasque ; le notaire écrit « aux sieur Jean et Jean Gille De la Cour frères celui cy partie faisant tant pour luy que ledit Jean acceptant » ; Jean est absent et ne signe donc pas.

Il a noté au verso du dessin scruté, au crayon, « Delcour H. Hamal », comme s'il ne se décidait pas à faire un choix entre les deux frères. Au dos du papier de fond, il a ajouté, à l'encre, « Ex Coll : H : Hamal ». La moindre indication sur l'acquisition aurait mieux fait notre affaire.

Des traits aussi peu assurés, aussi amorphes, et des anatomies aussi cruellement malmenées<sup>19</sup> ne peuvent être le fait d'un sculpteur de grand talent âgé de près de trente ans, il faut décidément s'en convaincre.

Les deux Liégeois d'adoption ne sont pas les seuls artistes à prendre en considération. On n'hésite pas à écarter Josse de Corte, qui naît à Ypres en 1627<sup>20</sup>, qui fait belle carrière à Venise dès 1655 environ, et dont le nom, francisé, devient Juste le Court, au masculin et pas sans le t final<sup>21</sup>. Ni l'orfèvre obscur nommé Jean de la Court qui a été repéré à Paris entre 1645 et 1650<sup>22</sup>. Mais on se gardera de faire de même pour le sculpteur La Cour, collaborateur de François Girardon, payé en 1689 pour avoir « réparé les cires des figures que Vinache est chargé de fondre en bronze »<sup>23</sup>. Et pour le « Joanne de la Coür scultore » du registre romain, qui pourrait fort bien être le même. Et pour le peintre Eloy Delacour, membre de l'académie Saint-Luc à Paris en 1677<sup>24</sup>. Et pour le Jan la Court qui est apprenti du peintre bruxellois Gilis Tilborcht en 1657-1658<sup>25</sup>. Ils ont pu s'intéresser en 1660, les peintres autant que les sculpteurs, à un relief dont la composition était bonne à réutiliser en maintes occasions. N'importe où si le dessin litigieux n'a pas exécuté à Rome d'après le relief lui-même.

Dès lors, le projet d'un monument funéraire non identifié que Hamal donne à « Cornelis Vanderwinck » ne doit pas être rendu à Jean Del Cour<sup>26</sup>. La ressemblance qui tient lieu d'argument n'est d'ailleurs pas de celles que nul ne saurait nier.

<sup>19</sup> En matière de médiocrité, mes jugements sont en accord avec ceux de mon épouse et de deux de mes amis sculpteurs, et en désaccord avec ceux de Michel Leffitz : *Traits baroques*, p. 180 et fig. p. 181 (« tout à fait excellents », vraiment ?) et p. 197 (le drapé du manteau est fort beau, mais la tête est disproportionnée à l'excès, la poitrine est sans volume et les mains sont à pleurer).

<sup>20</sup> C'est la date qu'exhibe par erreur aux regards des passants le monument érigé place Saint-Paul à la gloire de Jean Del Cour.

<sup>21</sup> *Dictionary of Art*, J. Turner éd., t. 7, p. 900-901. – *Saur Allgemeines Künstlerlexikon*, t. 21, p. 350-351.

<sup>22</sup> *Hypothèses*, p. 127.

<sup>23</sup> GUIFFREY Jules, *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, t. 3, Paris, 1891, col. 289. – *Hypothèses*, p. 127. – Jean Del Cour, p. 28. Le groupe en bronze signé et daté « J. De La Cour f. 1680 » qui a été exposé à Liège en 1874 (RENIER Jean-Simon, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois*, Verviers, 1874, p. 181) et n'a plus réapparu serait-il de lui ?

<sup>24</sup> *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. 8, p. 570.

<sup>25</sup> Bertholet Flémal, p. 3.

<sup>26</sup> *Traits baroques*, p. 179. – Jean Del Cour, fig. 139 et p. 137, n° 39 et fig. 139.

Des « desseins » de sa main sont mentionnés dans le testament, daté du 28 septembre 1730, de Jean Hans, son unique disciple. Bon nombre d'entre eux avaient été faits à Rome d'après des œuvres d'Alessandro Algardi, de François Duquesnoy et surtout de Gianlorenzo Bernini, à n'en pas douter. Ils sont vraisemblablement passés en France<sup>27</sup>. S'ils étaient retrouvés, ils donneraient aux recherches la base qui fait si cruellement défaut.

Différents dessins ont été pris pour des études préliminaires de la main du « Maître de Hamoir ». Ils sont de divers artistes reproduisant pour leur compte personnel telle ou telle de ses œuvres, selon toute vraisemblance. C'est presque sans nul doute le cas de deux d'entre eux, très pareils l'un à l'autre, qui montrent sa *Vierge de Montaigu*, heureusement conservée<sup>28</sup>. L'un des deux a révélé un filigrane qui le situe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Lorsque le chanoine Hamal met le nom de Jean Del Cour sur une pièce de ce genre, ce n'est pas elle qu'il vise, c'est la sculpture prise pour modèle.

Le croquis dans lequel je m'avouais tenté, voici plus de trente ans, de reconnaître une esquisse du tombeau d'Eugène-Albert d'Allamont, est d'un sculpteur anversois<sup>30</sup>. L'impeccable projet pour un autel de style ionique, sans doute le maître-autel de la collégiale Saint-Pierre<sup>31</sup>, pourrait bien être, lui, de Bertholet Flémal dans le rôle de concepteur versé à souhait dans la connaissance des ordres antiques ; la compétence de Jean Del Cour en la matière n'est pas établie ; elle ne va pas de soi.

L'attribution me semble moins difficile à défendre pour ce qui est des deux croquis dans lesquels on doit reconnaître, selon moi, des études préparatoires pour le tabernacle de l'autel du Sacrement de miracle à ériger en l'église de Herkenrode, et non pas des ostensoirs<sup>32</sup>.

Le projet dessiné pour le tabernacle en question qui a été peint avec un talent consommé dans le portrait bien connu<sup>33</sup> ne prête pas moins à discussion. Mais ceci est une autre histoire.

<sup>27</sup> *Jean Del Cour*, p. 113. Le notaire écrit bel et bien « Deltour » au lieu de Del Cour et « e pompes » au lieu d'estampes, selon moi : Archives de l'État à Liège, Notaire B. H. Mathey, registre 1733-1734, f° 218.

<sup>28</sup> *Jean Del Cour*, nos 36 et 37, p. 136 ; voir aussi n° 38, p. 137. L'auteur, dont l'embaras est patent, va jusqu'à se demander si le premier stade de l'élaboration ne pouvait pas être à tout coup un *bozzetto* : *Jean Del Cour*, p. 111-113.

<sup>29</sup> *J. Del Cour et la sculpture baroque à Liège*, Liège, 1994, p. 19, n° 7 (Régine Rémon).

<sup>30</sup> COLMAN Pierre, « Le dessin de Pieter II Verbruggen d'après le tombeau d'Eugène-Albert d'Allamont, œuvre de Jean Del Cour. Note autocritique », dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 6<sup>e</sup> série, t. 17, 2006, p. 141-145. — *Jean Del Cour*, p. 177, R7.

<sup>31</sup> *Jean Del Cour*, p. 135, n° 31 ; voir aussi p. 65 et fig. 58.

<sup>32</sup> COLMAN Pierre, « Jean Del Cour et l'orfèvrerie », à paraître dans les *Mélanges Yvette Van den Bemden*.

<sup>33</sup> *Jean Del Cour*, fig. 13 et 46.